



# Ecotaxe, santé... : attention à la médiatisation des souffrances

## Les véritables victimes ne sont pas les plus visibles

Nicolas Treich

École d'économie de Toulouse

**P**ourquoi tant d'efforts pour sauver des entreprises en difficulté plutôt que d'investir dans des secteurs innovants ? Pourquoi autant de compassion pour Leonarda Dibrani, la jeune collégienne expulsée au Kosovo, ou pour les professionnels bretons qui manifestent contre l'écotaxe ? Ces questions ont une réponse commune : les victimes identifiables captent davantage l'attention que les victimes statistiques.

Joseph Staline disait cyniquement que « *la mort d'un seul soldat russe est une tragédie, un million de morts est une statistique* ». Ce trait psychologique est connu depuis les travaux de l'économiste américain Thomas Schelling (School of Public Policy de l'université du Maryland) comme « *l'effet de la victime identifiable* ». Mais un décideur public doit-il être sensible à cet effet ?

Le problème est que les victimes statistiques sont tout aussi réelles que les victimes identifiables. Pourquoi alors privilégier celles qui sont les plus visibles ? Est-il acceptable que l'allocation des ressources publiques dépende de l'attention donnée par les médias ?

Les décideurs vont alors être naturellement poussés, par démagogie, à adopter les politiques qui seront perçues comme plus justes par une population sensible à l'effet de la victime identifiable.

La visibilité affecte aussi l'efficacité du lobbying. Les petits groupes de pression ayant des objectifs précis peuvent parfois avoir un pouvoir d'influence plus fort que des grands groupes dont les objectifs sont plus diffus.

Ce phénomène a été mis en lumière par les travaux de l'économiste et politiste américain Mancur Olson (1932-1998). Des victimes touchées de plein fouet par un même problème, comme des personnes licenciées par une entreprise défaillante, peuvent avoir une influence plus forte sur la décision politique qu'un groupe plus large mais moins bien organisé et touché par une multitude de situations personnelles, comme une large population des chômeurs.

Ce point a été illustré récemment par Augustin Landier et David Thesmar dans un livre grand public sur les dérives d'une société française trop corporatiste, *10 idées qui coulent la France* (Flammarion, 160 pages, 13 euros). Il pourrait expliquer la faible taxation comparée du diesel, ou les multiples exemptions de taxes qui favorisent des groupes ayant des intérêts concentrés comme les constructeurs automobiles ou les agriculteurs, au détriment de la santé de la population générale.

La tension entre les victimes identifiables et les victimes statisti-

ques est particulièrement palpable dans le domaine médical. Une équipe de l'université d'Harvard, dans le Massachusetts, avait estimé, dans les années 1990, que l'on pourrait sauver, chaque année aux États-Unis, quelque 600 000 années de vie en réallouant les dépenses de santé en fonction du ratio coût par année de vie sauvée. Notamment en privilégiant davantage la prévention, et, donc, les futures victimes statistiques. On parle de « *meurtres statistiques* » en économie de la santé.

**En se focalisant sur les victimes identifiables, que ce soit pour des raisons morales ou par opportunisme politique, nos décideurs prennent le risque de rendre leur action illisible**

Il ne s'agit pas, ici, de critiquer des politiques sanitaires qui prennent largement en charge les soins de nos malades les plus atteints, à savoir les victimes identifiables. Mais il est important de réaliser que ces choix augmentent la mortalité globale dans nos sociétés (en raisonnant à budget sanitaire donné).

De plus, on ne peut pas exclure que ces choix reflètent aussi en partie des intérêts privés tirant avantage d'un système massif de

dépenses en soins curatifs, notamment en toute fin de vie.

On peut tirer trois leçons de ces observations. La première leçon est qu'il est difficile de trouver un argument moral profond pour privilégier les victimes identifiables face aux victimes statistiques. L'économiste John Harsanyi (1920-2000) et le philosophe américain John Rawls (1921-2002) ont introduit le concept de « *voile d'ignorance* » pour définir une société juste. Il s'agit d'une expérience de pensée où chaque individu ignore sa propre identité, et pourrait assumer celle de n'importe quel autre individu pris au hasard dans la société. Autrement dit, le « *voile d'ignorance* » définit précisément une société juste en considérant les individus de manière statistique.

La deuxième est plus pragmatique. Il s'agit de se donner les moyens de rendre transparents les arbitrages difficiles entre victimes identifiables et victimes statistiques. Selon Marc Ferracci et Etienne Wasmer dans leur ouvrage *Etat moderne, Etat efficace* (Odile Jacob, 2011), un Etat moderne est un Etat capable de rendre des comptes aux citoyens en évaluant de manière précise les effets des politiques publiques mises en œuvre. Autrement dit, il est fondamental pour un Etat moderne de disposer d'outils permettant de calculer de manière systématique les effets statistiques des politiques publiques. Or, ces outils existent, et s'appellent analyse coût-bénéfice, analyse coût-efficacité, études d'impact, évaluation de

**NICOLAS TREICH**, spécialiste de la théorie du risque, de l'économie de l'environnement et de l'analyse coût-bénéfice, est aussi chercheur à l'Institut d'économie industrielle, au Laboratoire d'économie des ressources naturelles et directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique. Il est également membre de la chaire finance durable et investissement responsable.

